



International Federation of **Pharmaceutical Manufacturers & Associations**
Fédération Internationale de l'Industrie du **Médicament**
Federación Internacional de la Industria del **Medicamento**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'industrie pharmaceutique innovatrice publie un nouveau code des pratiques de commercialisation en janvier 2007

Madrid, le 14 juin 2006 – La Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM), organisme représentant l'industrie de la recherche pharmaceutique à l'échelle mondiale, a procédé à la mise à jour de son *Code des pratiques de commercialisation des produits pharmaceutiques*. Cet ouvrage établit des normes éthiques quant à la promotion des produits pharmaceutiques auprès des professionnels de la santé et aux relations entre ces derniers et les compagnies membres. Il viendra remplacer la version précédente datant de 1994.

La promotion des médicaments d'ordonnance conforme aux règles de l'éthique est essentielle à la mission de l'industrie pharmaceutique, qui consiste à aider les patients par la découverte, le développement et la commercialisation de nouveaux médicaments. Fondée sur des normes éthiques, la promotion des médicaments contribue à faire en sorte que les professionnels de la santé aient accès à l'information dont ils ont besoin et que les médicaments soient prescrits et utilisés de manière à ce que les patients en retirent le maximum d'avantages en matière de soins de santé.

L'édition 2006 du code renfermera notamment des lignes directrices plus rigoureuses et plus claires sur l'organisation d'**événements internationaux**, le **parrainage**, l'**accueil** et le **divertissement**, les **cadeaux** acceptables et les nouvelles procédures relatives à la **conformité**. Beaucoup d'efforts ont été mis pour simplifier le code et en faciliter la compréhension. Afin de permettre aux associations et compagnies membres de la FIIM dans le monde de s'adapter adéquatement aux changements, la nouvelle version du code n'entrera en vigueur que le 1^{er} janvier 2007.

Aujourd'hui, plus de 50 agents de conformité de compagnies pharmaceutiques internationales et représentants d'associations industrielles nationales se réunissent à Madrid dans le but d'échanger des pratiques exemplaires et de former une tribune visant à communiquer les activités d'autoréglementation de l'industrie concernant les pratiques relatives à la promotion des médicaments conformément à des normes éthiques. Ce réseau de spécialistes, l'un des éléments prévu au nouveau code, vise à encourager le partage adéquat d'information entre les agents de conformité des compagnies et associations.

Selon le directeur général de la FIIM, le D^r Harvey E. Bale, « le nouveau code qui entrera en vigueur en janvier 2007 traduit l'engagement de l'industrie pharmaceutique internationale à l'égard de l'adoption de pratiques éthiques de commercialisation destinées à profiter aux patients et à améliorer l'exercice de la médecine. Le code de la FIIM est une référence importante pour l'industrie internationale, car il s'applique aux membres de la FIIM dans tous les pays n'ayant établi aucun code du genre sur leur territoire. Comme le nouveau code de la FIIM renferme des dispositions plus claires et plus rigoureuses, nous devons nous assurer de la rigueur et de l'efficacité des normes prévues par les codes adoptés par certains pays ».

La FIIM entamera un vaste programme de consultation auprès des compagnies et associations membres dans le monde afin de s'assurer de leur compréhension et de leur observation du nouveau code avant son entrée en vigueur. La première étape s'amorce aujourd'hui à Madrid dans le cadre de la réunion des agents de conformité, qui portera sur le partage de pratiques exemplaires et de mesures préventives.

(fin)

Ottawa, le 14 juin 2006 – À la suite de l'annonce des changements apportés au *Code des pratiques de commercialisation des produits pharmaceutiques* de la FIIM, Russell Williams, président de *Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D)*, a adressé ses félicitations à la FIIM et déclaré ce qui suit : « Le renforcement du *Code des pratiques de commercialisation des produits pharmaceutiques* de la FIIM est

une autre étape importante de l'avancement de l'industrie pharmaceutique internationale. Membre de la FIIM, Rx&D participe activement depuis maintenant plusieurs années au renforcement du code de la FIIM. Selon l'expérience vécue par Rx&D à l'occasion du lancement de son *Code de déontologie* au Canada, il est clair que non seulement l'adoption de pratiques éthiques et rigoureuses de commercialisation profite aux patients et aux professionnels de la santé, mais elle reflète également les valeurs des Canadiens et Canadiennes.

Rx&D appuie fermement la mission de la FIIM et les principes de son *Code des pratiques de commercialisation des produits pharmaceutiques*. Les compagnies membres de la FIIM qui sont situées dans des pays où aucun code national n'a été établi doivent souscrire aux principes du code de la FIIM. Le *Code de déontologie* de Rx&D, qui rejoint celui de la FIIM à maints égards, est en vigueur depuis 1988 et est reconnu comme une référence mondiale, car il prévoit des lignes directrices transparentes et éthiques relativement aux pratiques de commercialisation de l'industrie pharmaceutique. Rx&D y a apporté des améliorations récemment en y ajoutant 11 principes directeurs ».

Ces deux documents sont publiés sur notre site Web à www.canadapharma.org.

À propos de Rx&D

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D) est une association dont les membres sont engagés dans l'amélioration de la santé des Canadiens et Canadiennes. En tant que partenaires du système de santé, leurs découvertes permettent d'éliminer des interventions médicales telles les chirurgies qui ont des impacts importants sur la qualité de vie des patients et les budgets en santé. La communauté représente plus de 22 000 hommes et femmes œuvrant dans plus de 50 compagnies membres au Canada, créant 100 000 emplois au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

François Lessard
Communications

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D)
(613) 236-0455

Courriel : flessard@canadapharma.org

À propos de la FIIM

La Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM) est une ONG sans but lucratif, d'envergure internationale, qui représente des compagnies œuvrant dans le secteur de la recherche pharmaceutique, de la biotechnologie et de la fabrication de vaccins, ainsi que des associations industrielles nationales, dans les pays développés et en développement. L'industrie comporte un volet consacré à la recherche et au développement de centaines de médicaments et vaccins nouveaux destinés à combattre des maladies partout dans le monde, y compris le cancer, les maladies du cœur, le VIH/sida et le paludisme. Le Portail d'essais cliniques de la FIIM et l'Enquête de la FIIM sur les partenariats en santé contribuent à accroître la transparence des activités de l'industrie. La FIIM renforce la sécurité des patients en améliorant l'évaluation des risques associés aux médicaments et en luttant contre leur contrefaçon. Elle fournit également des services de secrétariat à la Conférence internationale sur l'harmonisation (CIH) des exigences techniques pour l'enregistrement des médicaments à usage humain.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Guy Willis
Directeur des communications, FIIM
Courriel : g.willis@ifpma.org
Tél. : +41-22-338 32 00
Télé. : +41-22-338 32 99
Site Web : www.ifpma.org

D^{re} Frédérique Santerre
Systèmes de soins de santé, FIIM
Courriel : f.santerre@ifpma.org
Tél. : +41-22-338 32 00
Télé. : +41-22-338 32 99
Site Web : www.ifpma.org